



Information à la population – JANVIER 2025

Mot du Maire

Chères citoyennes
Chers citoyens

En espérant que ces quelques jours de repos bien mérités vous aient permis de vous ressourcer, loin du stress quotidien et des soucis, et ainsi avoir pu passer un temps de qualité en famille.

Alors que 2024 est déjà derrière, c'est une nouvelle année qui commence et avec elle son lot de défis et de projets qui se présentent à nous. Cette nouvelle année annonce je l'espère un vent de stabilité et de développement.

Avec une fierté non dissimulée, je vous informe que notre Commune peut aujourd'hui compter sur une équipe complète et compétente au sein des employés communaux. Je les remercie sincèrement et les félicite pour leur excellent travail, leur motivation ainsi que pour leur engagement dans les tâches qui leur sont confiées !

Les nouvelles réglementations fédérales et cantonales nous poussent à devoir modifier considérablement nombres de procédures internes. Ces changements ont un réel impact pour vous citoyens certes, mais également et surtout pour notre administration et nous, autorités, qui avons dû réaliser ces derniers mois un travail de fond considérable, ceci nécessaire à notre Commune pour répondre efficacement aux exigences cantonales.

Cette année vous serez appelés à vous prononcer sur différents sujets d'importance tels que le budget, le triage forestier, les comptes, le PAL et bien d'autres choses. Le Conseil s'attelle à la tâche avec engagement, mais la décision finale appartient à l'Assemblée communale, donc à vous tous. C'est pourquoi votre présence en Assemblée communale est cruciale et je compte encore une fois sincèrement sur votre présence en nombre.

D'ici là, sachez que le Conseil communal reste engagé et solidaire, il s'implique toujours autant pour notre Commune et ses citoyens, ceci afin d'apporter les meilleurs outils et l'environnement le plus adéquat, ce pour le bien commun.

Une belle semaine et encore une très belle année à tous !

Xavier Schaffter

Assemblée communale ordinaire du 27 janvier 2025

**Lundi 27 janvier 2025 à 20h00
À la halle polyvalente du complexe scolaire**

Ordre du jour :

1. Approuver le Procès-verbal de la dernière assemblée communale du 16 décembre 2025.
2. Discuter et approuver la convention relative au Triage forestier de La Courtine fonctionnant en pot commun.
3. Décider de l'octroi d'un prêt de CHF 50'400.- au Triage forestier de la Courtine pour son fonctionnement en pot commun, autoriser le Conseil communal à prélever le montant sur les fonds forestiers.
4. Discuter et approuver les taxes, la quotité d'impôts et le budget 2025
5. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.montfaucon.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

La convention mentionnée aux points 2 sera déposée publiquement au secrétariat communal et sur le site internet de la commune 10 jours avant et 10 jours après l'assemblée communale. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au secrétariat communal.

Le résumé du budget 2025 vous parviendra prochainement dans un autre tout-ménage. Il sera également disponible en ligne sur le site internet de la commune à la même période.

Nomination du Vice-Maire 2025

Le conseil communal vous informe que Christophe Miserez a été nommé Vice-Maire. Il occupera cette fonction jusqu'au 31.12.2025.

Nous le remercions d'ores et déjà de son engagement.

Changements d'horaires

Adaptation des horaires du bureau communal – 2025

Veuillez noter une modification des horaires d'ouverture du bureau communal à partir de janvier 2025 :

Mardi : 15h00 – 18h00

Jeudi : 09h00 – 12h00

Nous vous remercions de votre compréhension pour cette adaptation.

Modification des horaires de l'Eco-point

À partir du samedi **18 janvier 2025**, l'Eco-point fermera désormais à partir du :

Samedi 12h00 jusqu'au lundi matin 8h00

Nous vous invitons à planifier vos dépôts en conséquence.

Merci pour votre collaboration !

Dépouilles 2025

Comme chaque année, il est possible d'obtenir des dépouilles de bois dans les divers pâturages de la commune.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le garde de triage, M. Guillaume Schaller au 079 706 21 24.

Feux en pâturages

Selon la directive relative à l'incinération en plein air de déchets végétaux provenant des forêts, champs et jardins émise par le Service cantonal de l'environnement, les feux de végétaux et de rémanents de coupe de bois (feux de nettoyages, y compris dépouilles) sont désormais **soumis à dérogation**. Les agriculteurs et personnes privées qui souhaitant réaliser des feux dans les pâturages (privés et communaux) sont priés d'effectuer **une demande de dérogation écrite au secrétariat communal à l'adresse : info@montfaucon.ch**.

Horaires Bibliobus

Le bibliobus sera présent le **samedi de 08h45 à 11h45** sur les places de parc devant la poste aux dates suivantes :

1 février	30 août
1 mars	27 septembre
29 mars	25 octobre
3 mai	22 novembre
31 mai	20 décembre
28 juin	